



***COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 17 février 2015***

- Décide de nommer deux régisseurs intérimaires pour les régies photocopies, locations de salles et bibliothèque,
- Décide l'achat et la mise en place d'un columbarium au cimetière de Rurange pour un montant de 25.940,40 € TTC,
- Décide l'embauche de 11 jeunes de la commune pour effectuer divers travaux durant les périodes de congés scolaires 2015.

Vu pour être affiché le 7 avril 2015 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à RURANGE-LES-THIONVILLE, le 7 avril 2015

Le Maire,
Pierre ROSAIRE